

## **Compte Rendu Conseil Municipal du 13 septembre 2021**

*Absents avec procuration : Battail Dalloni Jeremy, Nicolao Martine*

*Sans procuration : Ascenzi Teddy*

*Signature du cahier des délibérations du dernier conseil municipal du 23 août 2021*

### Questions diverses :

Rappel de notre demande au dernier conseil municipal :

Les élus d'opposition ont demandé au Maire, par courrier le 3 août dernier, l'état des décisions et les arrêtés pris depuis son élection ainsi que les délégations officielles des adjoints, comme le prévoit le CGCT. Monsieur le Maire nous promet une réponse début septembre lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire nous promets à nouveau une réponse, nous irons donc en Mairie chercher ces réponses !

#### **1- Réfection de la toiture du presbytère de St Colombar :**

Montant estimé 190 000 euros, pas de projet particulier, simplement mise hors d'eau du toit dégradé.

**Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent**

#### **2- Réfection de l'ancienne école de Loda :**

Montant estimé 195 250 euros, pas de projet particulier, simplement mise hors d'eau du toit dégradé malgré les planchers effondrés.

**Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent**

#### **3- Réfection de la toiture Maison quartier Cues route des Brucs :**

Montant estimé 35 000 euros, pas de projet particulier, simplement mise hors d'eau du toit dégradé. Monsieur le Maire nous dit : « Il faudra vérifier si ce bien appartient bien à la commune ! »

**Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent**

De nombreux biens communaux sont en mauvais état et sans entretien depuis des années. Cependant, selon les élus de l'opposition, la commune ne peut pas faire face à toutes ces dégradations au regard de tous les projets prioritaires à mener et de l'endettement actuel.

Les 3 projets en cours (Caserne des pompiers, centre de tri postal, Maison d'aide maternelle) et ceux urgents qui nous semblent prioritaires, la démolition des immeubles en arrêt de péril, la rénovation du bâtiment « ancienne mairie », l'aménagement du trou de 1977, la réfection du toit de la salle des fêtes de Pélasque, la mise aux normes de certains appartements des casernes, les changements d'affectation des bâtiments de l'ancienne école et de l'ancienne maison de retraite.

Nous proposons de céder certains biens en organisant des appels à projet pour rénover ces bâtiments. Nous pensons à l'ancienne école de Loda, la maison quartier des Cues (route des Brucs) et l'ancien presbytère de Saint Colomban.

Les ressources dégagées ainsi que les économies faites sur les nécessaires mise en sécurité de ces bâtiments permettraient d'investir sur des projets dont la rénovation des toitures a été réalisée en 2019, mais sans véritables utilisations, comme le presbytère de Lantosque et l'ancienne chapelle Sainte Croix.

**Monsieur le maire n'est pas d'accord avec notre vision, nous avons du mal à en débattre sous prétexte que cela n'est pas à l'ordre du jour, mais les projets sont votés...par la majorité en place.**

**4- Réfection des peintures intérieures de l'église de Pélasque :**

Colmatage des fissures, grattage et peinture à la chaux.  
Montant estimé à 80 000 euros

***Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent***

**5- Réfection des peintures intérieures de l'église de St Colomban :**

Colmatage des fissures, grattage et peinture à la chaux.  
Montant estimé à 120 000 euros

***Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent***

**6- Réfection des peintures intérieures de l'église de Loda :**

Colmatage des fissures, grattage et peinture à la chaux.  
Montant estimé à 200 000 euros

***Vote : 11 pour dont 2 procurations, 3 contre, 1 absent***

**Pour les mêmes raisons les élus d'opposition votent contre, considérant que ces travaux d'embellissement ne sont pas prioritaires, au regard de tout ce qu'il y a à entreprendre sur notre commune.**

**7- Présentation du marché de travaux de construction d'une maison d'assistants maternels :**

**Total 300 000 euros TTC** attribués à différentes entreprises par corps de métier  
Date de début des travaux : 01/10/2021 durée 5 mois

Financement à 50% par la commune, le reste par des subventions attribuées principalement par le département.

**M le Maire précise, à notre demande, qu'il y a bien des candidatures d'assistants maternels agréés pour louer ces locaux, 8 enfants pourront être accueillis.**

#### **8- Présentation du marché de travaux de construction d'un centre de secours :**

**Total 901 000 euros TTC** attribués à différentes entreprises par corps de métier

Date de début des travaux : 01/10/2021 durée 10 mois

Financement à 20% par la commune, le reste par des subventions attribuées principalement par le SDIS.

#### **9- Présentation du marché de travaux de construction d'un centre de tri postal :**

**Total 644 494 euros TTC** attribués à différentes entreprises par corps de métier

Date de début des travaux : 01/10/2021 durée 8 mois

Financement à 50% par la commune, le reste par des subventions attribuées principalement par le département.

**Les marchés ont été attribués par Monsieur le Maire, après étude des offres par un bureau d'étude spécialisé. Le bureau d'étude a sélectionné les différentes offres selon des critères de prix de compétences et de qualité. Un mémoire a été exigé pour pouvoir soumettre aux différentes offres, une entreprise Vésubienne reconnue avec la meilleure offre de prix, s'est vue écartée au profit d'une grande entreprise extérieure à la vallée...**

**Il est à noter qu'une commission d'appel d'offre municipale n'a pas été constituée malgré nos demandes répétées!**

**Alain Martel le 16 septembre 2021**